

Compte-rendu du conseil municipal du 11 Avril 2022

Présents : Mr le Maire C. Cogniard , B. Rochon 1^{er} adjoint, A. Clément 2^{ème} adjointe, P. Dié 3^{ème} adjoint ; JC. Laclaire, B. Jénin, S. Mannarino, M. Lebègue, A. Gabreau, L. Boutry, conseillers municipaux.

Absents : C. Bouillon (pouvoir à P Dié), J.Chocardelle (pouvoir à P Dié), I. Clausse (pouvoir à B Jenin), G. Guillet (pouvoir à C Cogniard), E. Pilardeau (pouvoir à C Cogniard), conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Laurent Boutry

1- Approbation du compte rendu conseil municipal du 28 Février 2022 :

Approuvé à l'unanimité.

2- Tour d'horizon du maire et des adjoints par Mr le Maire :

- 01/03 : Réunion avec EDF EN pour le projet éolien du Mt des 4 Faux (CC-BR)
- 04-08/03 : Commission Communale des Impôts Directs
- 05/03 : Fleurissement des tombes de L. Quiot et L. Gabreau
- 09/03 : AG des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (CC)
- 10/03 : Conseil communautaire CCPR : budgets 2022
- 11/03 : Rencontre Mr Pautrat pour pb de stationnement devant la boulangerie (CC-AC)
- 18/03 : Comité syndical du SICOMAR : budget primitif 2022 (CC)
- 18/03 : AG des praticiens du Pôle Santé (CC)
- 23/03 : Réunion avec Mrs Maqua (SATE) et Nicolas (AEBSN) : dossier assainissement (CC-PD-EE)
- 25-28-29/03 : Réfection de l'Avenue de Quimper par le CD08
- 26/03 : Conférence Mr Tajédo Da Cruz sur l'Abbé Lallement, officier de la guerre 40/45
- 26/03 : AG de l'association Auberge Verlaine (CC-BR-PD)
- 31/03 : Préparation budgets avec Mme Toury (CC-AC)
- 31/03 : Commission sociale (GG)
- 31/03 : Conseil communautaire CCPR
- 02/04 : 1^{er} vernissage de l'année des expositions au Musée Verlaine
- 04/04 : Commission finances avec Mme Toury
- 05/04 : Réunion avec JC Laclaire + PD et EE pour travaux chemin du Plateau
- 06/04 : Rencontre rédacteurs de l'asso Mémoire et Patrimoine (livre Quimper) (CC)
- 09/04 : Visite par les CM d'un appartement à St-Ex
- 09/04 : Réunion maire-adjoints
- 10/04 : Elections présidentielles 1^{er} tour

Compléments d'informations apportés :

Le 1^{er} Mars, réunion EDF Energies Nouvelles pour le mont des 4 faux. L'arrêt de la cour d'appel de Nancy est espéré pour fin Juin, ce qui amènerait à des travaux pour 2023-2024 et une mise en service en 2024-2025.

L'assemblée générale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre a eu lieu le 9 mars, cette association compte 31 adhérents. Elle a effectué un don important à Solidarité Ukraine

Il est précisé, pour la rencontre du 11/03 avec Mr Pautrat que ce problème de stationnement devant la boulangerie est dû au fait que des véhicules (utilitaires mais aussi de tourisme) avancent ou reculent trop et finissent stationnés sur le trottoir empêchant le passage des piétons. La solution à apporter pourrait être, dans un premier temps, d'installer des butées de rondins de bois, plus économique

La réunion qui a eu lieu le 23 mars concernant l'assainissement avait pour but de nous indiquer que le diagnostic décennal obligatoire de l'ensemble des réseaux collectifs (EU et EP) devra être réalisé avant 2024 en 2 périodes (hiver et été) à l'aide d'un système de caméra dans les réseaux détectant les problèmes de déversement d'eau claire dans les eaux usées (ou vice versa). Ce diagnostic qui commencera fin 2022 ou début 2023 est un passage obligatoire avant d'envisager l'extension de la STEP avec le curage des boues dans celle-ci. Le diagnostic et les travaux de la STEP présentant des coûts importants sont subventionnés à hauteur de 70% par l'AEBSN

3- Compte-rendu des réunions de commissions municipales et de la CCPR :

CCAS : Christian Cogniard au nom de Géraldine Guillet :

Demande d'aide pour un prêt relais de 1000 € à une personne qui, si cela se fait, le remboursera très rapidement. Accord du conseil municipal

En ce qui concerne la collecte pour l'Ukraine qui a eu lieu les 11, 12, 18 et 19 mars, ont été apportés entre 12 et 15 tonnes d'alimentation, vêtements, matériel divers, ainsi que 2910 € en espèces, le tout acheminé en partie par la protection civile via Rethel, et pour le reste par Thierry Spazzi et un ami lors d'un voyage en Pologne à la frontière ukrainienne. Thierry lors d'une petite réception au musée a voulu remercier toutes les personnes qui ont participé (bénévoles, conseillers et donateurs) et partager son expérience en Pologne.

Au sujet de l'offre pour mettre au service de la population un conseiller numérique, le sondage mis en place n'a amené que 8 réponses, ce qui est très peu, d'autant que l'AGORA vient régulièrement à la bibliothèque pour effectuer cette prestation moyennant 5€ par séance et par personne. Le conseil ne donne pas suite à la proposition de Famille Rurale pour une mutualisation de ce conseiller numérique dont la participation pour la commune serait de l'ordre de 2500 €. La question se pose s'il ne serait pas plus simple que la commune prenne en charge la participation des 5€ demandée à chaque séance aux personnes en demande. Le conseil donne un AVIS FAVORABLE pour prendre en charge 5 SEANCES / PERSONNES

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT : Alexandra Clément

Une réunion de la commission est à prévoir avec la SCEE pour décider des lieux d'implantation des éléments de vidéoprotection et se renseigner sur le type de caméras, de connexions et de techniques utilisés.

TRAVAUX ET SERVICES TECHNIQUES : Patrick Dié

Avenue de Quimper : suite à la réfection de la voirie par le CD08 les marquages au sol seront réalisés par le même CD08 dans quelques jours.

Avenue de Quimper : réfection des trottoirs et création d'une passerelle le long du pont pour sécuriser le passage des piétons et des poussettes. Pour ce, il est présenté les devis des travaux à réaliser :

- réfection des trottoirs : Entreprise RICHARD : 4.441,50 € HT

- Passerelle le long du pont : Ets THIERART : 15.740,00 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention, accepte ces deux devis, décide d'entreprendre les travaux, sollicite auprès du CD08 une subvention de 30 % et valide le plan de financement suivant : subvention 6.054,50 € - FCTVA 3.972,50 - autofinancement 14.190,60 €.

Monument aux morts : La technique de jointage-nettoyage proposé par la société Pierrard représentant un devis d'environ 5000€, il a été préféré pour cette année le devis de nettoyage seulement de Julien Vinsous (moins de 1000€) qui présente également l'avantage d'un délai plus court pour la réalisation des travaux.

Pôle Santé : Les travaux d'isolation phonique pour les cabinets des psychologue et diététicienne ont été effectués et nous sommes en attente de voir si les praticiens sont satisfaits. Au sujet de la pompe à chaleur, le compresseur et la carte mère ont été changés.

Logement St Exupéry : suite à la visite des conseillers, des travaux sont nécessaires avant de relouer le logement. Le conseil décide de ne pas le relouer pendant le temps des travaux et de demander des devis à des entreprises et de voir aussi si les agents communaux peuvent entreprendre en partie ces travaux.

FETES ET CEREMONIES : Bruno Rochon

- **30 ans du Jumelage Crawinkel Juniville** : le programme du 26/05 au 29/05 prévu par l'association du jumelage est annoncé. Reste à prévoir le cadeau que la commune doit remettre aux allemands à l'occasion de cet anniversaire.

- **Fête patronale et Quimper** : présentation du programme envisagé à ce jour :

3/06 Soirée Jeunesse avec DISCO 2000 et buvette tenue par l'association de la Jeunesse prêtée par Le Moulin de la Chut.

4/06 Après-midi de 14 à 18h : Expo de documents historique (Quimper et Juniville) de l'association Mémoire et Patrimoine, jeux en bois prêtés par l'association Les Ecoliers Verlaine et structure gonflable mis à disposition des enfants, et marché campagnard présentant divers producteurs locaux.

Soirée : Repas sous chapiteau (en cours de recherche) avec orchestre (composé de musiciens, chanteurs)

05/06 Célébration à 10h30 à l'église de Juniville

à 11h 30 commémoration du centenaire du Monument aux Morts avec les représentants de Quimper notre marraine de guerre suivi d'un vin d'honneur.

Spectacle de 16h30 à 18h30 puis soirée dansante avec orchestre et buvette assurée par Le Moulin de la Chut.

06/06 Course pédestre La Junivilloise à 10 h organisée par Les Pieds A la Retourne qui assurera la sonorisation et la gestion de la buvette prêtée par Le Moulin de la Chut.

Pose du panneau VILLE SPORTIVE à 11 h 30

Remise des récompenses de la Junivilloise suivi d'un vin d'honneur en fin de matinée.

L'après-midi, spectacle et bal (horaires à définir).

- **13 et 14 Juillet** : La CCPR a refusé que la soirée dansante du 13 se fasse dans le COSEC.

CONSEILS COMMUNAUTAIRES de la CCPR : Ch Cogniard

- Le 10 mars : Finances, votes des 9 budgets primitifs sans augmentation des impôts.

- Le 31 mars : Plan Cyclo présentation de pistes cyclables reliant entre elles les communes ou la future voie verte, PADD

REUNIONS DE COMMISSIONS CCPR

-Travaux : P. Dié : est évoquée la mise aux normes des bâtiments publics de la CCPR, et la mise en place de détecteurs de CO2 dans les écoles financés par le Ministère de l'Education Nationale à hauteur de 8 € par élève.

- Cadre de Vie : A. Gabreau : La fourrière prévue à Rethel n'est pas encore opérationnelle, info sur le budget affecté à l'Assistance Sociale en Gendarmerie qui peut intervenir pour des problèmes familiaux.

4- Vote des taux d'imposition 2022 présenté par Mr le Maire :

Proposition d'une augmentation de 6,6% de la part communale : le conseil municipal la VOTE A L'UNANIMITE.

5-Comptes administratifs 2021 :

Sont présentés par le Maire

<u>Comptes Administratifs 2021</u>			
Budgets	Fonctionnement	Investissement	
Général			
Dépenses	716235	448436	
Recettes	774039	682933	
Resultats	57804	234497	292301
Assainissement			
Dépenses	87674	61809	
Recettes	136504	94670	
Resultats	48830	32861	81691
Pôle Santé			
Dépenses	31780	78160	
Recettes	71463	40090	
Resultats	39683	-38070	1613

Les trois comptes administratifs fonctionnement et investissement ont été votés A L'UNANIMITE en l'absence de Mr Le Maire.

6-Budgets primitifs 2022 :

Sont présentés par Mr le Maire en même temps que les comptes administratifs.

Budget	Fonctionnement	Investissement	
Général			
Dépenses	598174	529788	
Recettes	671292	529788	
Sur équilibre	73118		
Assainissement			
Dépenses	190969	83915	
Recettes	190969	83915	
Pôle Santé			
Dépenses	106970	78070	
Recettes	106970	78070	

Les trois budgets primitifs, fonctionnement et investissement, ont été votés A L'UNANIMITE

7-Adhésion au réseau des musées du Pays Rethélois et Convention avec l'auberge Verlainne :

Adhésion au réseau des musées du Pays Rethélois :

Le Maire expose que pour assurer la pérennité du Musée Verlainne, il y a lieu d'adhérer au réseau des musées du Pays Rethélois qui assurerait une véritable coopération entre tous les acteurs et équipements de ces derniers en les valorisant. Pour ce, une convention doit être signée entre la commune, disposant d'un musée, et la CCPR pour définir les modalités et conditions de mise en œuvre du réseau des musées du Pays Rethélois en mettant à disposition les locaux du Musée Verlainne. Après présentation de la convention proposée, le conseil municipal par 14 voix pour et une abstention :

- donne son accord, pour adhérer au réseau des musées du Pays Rethélois,
- approuve les termes de la convention
- autorise le Maire à signer la convention à compter du jour où les conditions et modalités de transfert de l'activité muséale de l'Association l'Auberge Verlainne à la CCPR seront entendues et effectives.

Convention avec l'Association l'Auberge Verlainne :

La convention (voir document annexe) annulant et remplaçant celle de 2017, redéfinit les différentes règles de mise à disposition par la commune de Juniville à l'Association l'Auberge Verlainne des locaux et des matériels (tables, bancs, etc.) pour les activités festives, gestion du bistrot, ou autres activités non muséales. Le conseil par 14 voix pour et 1 abstention valide la convention et autorise le Maire à la signer dans les mêmes conditions que celle relative à l'adhésion au réseau des musées du Pays Rethélois.

8-Bail des locaux de la Mairie loués à la CCPR :

Christian Cogniard présente le bail de ces locaux loués à la CCPR représentant une surface de 95m² dans l'extension de mairie pour un loyer de 850€/mois plus les charges locatives. Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le bail à effet du 18 Novembre 2021.

Le conseil également à L'UNANIMITE donne son accord pour la résiliation du bail des locaux loués à la CCPR au 15 avenue des écoles à effet du 18 novembre 2021.

9-Délibérations diverses à prendre :

- Remboursement de la caution de 320 € à Mr Peauporté ex locataire de l'appartement ST Exupéry, VOTE A L'UNANIMITE.

- Fixation des montants des récompenses Illuminations par chèques cadeaux : de 20 à 30€, VOTE A L'UNANIMITE.

- Fixation des montants des récompenses Fleurissement avec des bons d'achat : de 20 à 30€ VOTE A L'UNANIMITE.

- Fixation du montant des colis aux aînés (66 ans au 31/12/2021 et en décalant d'un an chaque année qui suivra) : Personne seule 40 € maximum, couple 55 € maximum, résidents Marpa 35 € maximum, VOTE A L'UNANIMITE

10-Questions et infos diverses :

- Avis consultatif du conseil municipal concernant l'implantation de 5 éoliennes sur les terroirs de Ville sur Retourne, Annelles et Ménil-Annelle, 1 Contre, 3 favorables et 11 abstentions.

- La salle des mariages de la mairie devant être équipée de stores, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de la société FRECHIN qui s'élève 2.952 € TTC.

- Concernant la location du photocopieur de la bibliothèque le coût trimestriel a été renégocié à 399€ HT. Les coûts copies ont été également renégociés à la baisse.

- Céline Siénuk a déposé une demande de mutation, acceptée par Mr le Maire, elle prendra effet le 1^{er} Juin, son remplacement est prévu pour son poste d'agent du patrimoine et le conseil se laisse un temps de réflexion quant aux attributions des autres tâches (CNI et Passeports, Junivil'Info et bulletin annuel) qui pourraient être combinées avec le renforcement du secrétariat de mairie souhaité.

- Convention de mise à disposition de la salle du Château à l'association Mémoire et Patrimoine : accord à l'unanimité

- La destruction des corbeaux aux écoles et alentours se fera pendant les vacances de Pâques selon l'arrêté préfectoral pris à ce sujet.

- Info de l'asso Le Rigodon : un concours régional de Ball-Trap aura lieu le samedi 4 Juin.

- Convention avec la LISA des Ardennes pour 3 ans concernant la stérilisation des chats errants : accord à l'unanimité

Autres questions diverse posées par B. Jénin

-Au sujet des incidents sur le réseau ENEDIS au 10 avenue de Quimper et environnant, la commune n'est pas concernée mais est intervenue pour demander des explications.

-La salle Louis Quiot occupée par l'association de la Jeunesse va faire l'objet d'une nouvelle convention régissant sa mise à disposition qui sera rédigée prochainement.

-Le stationnement des véhicules dans la rue de l'Angleterre va devoir être réglementé.

-Les derniers travaux de la Mairie comme le branchement de la sirène et de l'horloge sont toujours en attente et les peintures sont à terminer. Les paiements du solde des honoraires de l'architecte sont bloqués.

-Pour le projet de la 2^{ème} micro-crèche, le dossier suit son cours, un cahier des charges doit être établi ainsi que l'établissement de la commande publique, etc... avec l'aide technique de la CCPR.

-Des troubles ont eu lieu dans les rues de Juniville, notamment rue de Reims, avec un véhicule en circulation dangereuse ayant amené l'intervention de la gendarmerie qui en a informé le maire.

Fin de la séance à 0h10

Prochain conseil municipal prévu mi-mai.